

Avis d'Appel d'Offres

Date : 10 octobre 2011
N° d'identification de l'appel d'offres : N° 030 /CEP/PSPA/DGPA/BAD/2011
Numéro du prêt BAD : 2000 120 000 569
Nom du prêt BAD : Projet d'appui au Secteur des Pêches et de l'Aquaculture (PSPA)

1. Le Gouvernement gabonais a obtenu un prêt de la Banque africaine de développement en différentes monnaies, pour financer le coût du Projet d'appui au Secteur des Pêches et de l'Aquaculture (PSPA). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour les travaux de construction de sept (7) points de débarquements des produits de la pêche à Cocobeach, Kango, Gamba, Omboué, Makokou, Ebel-Abanga Et Mayumba.
2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural de la République Gabonaise, invite par le présent Avis d'Appel d'Offres International, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés pour la réalisation des travaux de construction de sept (7) points de débarquements des produits de la pêche à Cocobeach, Kango, Gamba, Omboué, Makokou, Ebel-Abanga Et Mayumba, répartis en **sept (7) lots** comme suit :

Lot N°	Désignation	Province	Ville
1	Point de débarquement	Estuaire	Cocobeach
2	Point de débarquement	Estuaire	Kango
3	Point de débarquement	Ogooué Maritime	Gamba
4	Point de débarquement	Ogooué Maritime	Omboué
5	Point de débarquement	Ogooué Ivindo	Makokou
6	Point de débarquement	Moyen Ogooué	Ebel-Abanga
7	Point de débarquement	Nyanga	Mayumba

3. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Les offres devront être présentées séparément pour chaque lot. Les délais d'exécution des travaux pour chaque lot ne sont pas cumulables en cas d'attribution des deux (2) lots au maximum à un même soumissionnaire.
 4. Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent consulter ou se procurer le Dossier d'appel d'offres ou bien obtenir des informations complémentaires dans les bureaux de la *Cellule d'Exécution du Projet d'appui au Secteur des Pêches et de l'Aquaculture (CEP-PSPA)*, 2 Station Piscicole de la Peyrie à côté de l'Inspection du Travail de l'Estuaire (ancien PROMOGABON), Quartier STFO, BP. 395, Libreville (Gabon), Tél. : (241) 76 06 89/92; Fax : (241) 76 06 90; E-mail : pspagabon@gmail.com.
 5. Chaque exemplaire du dossier d'Appel d'Offres peut être acheté auprès de la CEP-PSPA, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) F CFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible en numéraire ou par chèque certifié ou par chèque de banque visé à l'ordre de la CEP-PSPA.
-

6. Les offres sont valables pendant une période de cent vingt (120) jours après l'ouverture des plis. Toutes les offres doivent être déposées à la *Cellule d'Exécution du Projet d'appui au Secteur des Pêches et de l'Aquaculture (CEP-PSPA), Station Piscicole de la Peyrie à côté de l'Inspection du Travail de l'Estuaire (ancien PROMOGABON), Quartier STFO, BP. 395 Libreville (Gabon), Tél. : (241) 76 06 89/92 ; Fax : (241) 76 06 90 ; E-mail: pspagabon@gmail.com*, au plus tard **le mercredi 30 novembre 2011 à 13 heures**, heure locale et être accompagnées d'une garantie de soumission égal au montant ci-après indiqué ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible pour chaque lot.

Lot N°	Désignation	Province	Ville	Montant de la garantie de soumission en F CFA
1	Point de débarquement	Estuaire	Cocobeach	10 000 000
2	Point de débarquement	Estuaire	Kango	10 000 000
3	Point de débarquement	Ogooué Maritime	Gamba	10 000 000
4	Point de débarquement	Ogooué Maritime	Omboué	10 000 000
5	Point de débarquement	Ogooué Ivindo	Makokou	10 000 000
6	Point de débarquement	Moyen Ogooué	Ebel-Abanga	10 000 000
7	Point de débarquement	Nyanga	Mayumba	10 000 000

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, **le mercredi 30 novembre 2011 à 13 heures 30 minutes**, heure locale, dans la salle de réunion du Projet d'appui au Secteur des Pêches et de l'Aquaculture située à côté de l'Inspection Provinciale du Travail de l'Estuaire (Ancien PROMOGABON), Quartier STFO - Libreville / Gabon.
8. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Standard d'appel d'offres ; Passation des marchés de travaux, publié par la Banque Africaine de Développement.
9. Une entreprise peut soumissionner pour sept (7) lots mais, pas plus de **deux (2) lots** ne pourront être attribués à une même entreprise.
10. Les entreprises qualifiées ne bénéficieront d'aucune marge de préférence lors de l'évaluation des offres.